



Direction générale | Director General

50, avenue Westminster sud, Montréal-Ouest (Québec) H4X 1Y7
50 Westminster Avenue South, Montreal West, Quebec H4X 1Y7

☎ (514) 484-8716
☎ (514) 481-4870

Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
BUREAU D'AUDIENCE PUBLIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT

Le 21 mai 2025

PROJET DE MODERNISATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ENTRE LES POSTES SARAGUAY ET ROCKFIELD – QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES – DQ4 Réponses de la Ville de Montréal-Ouest

Madame,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint nos réponses aux questions soulevées dans le cadre de votre examen du projet précité.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

M^e Raffaella Di Stasio
Directrice générale

PROJET DE MODERNISATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ENTRE LES POSTES SARAGUAY ET ROCKFIELD – QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES – DQ4

1. Aménagement du corridor vert

Selon l'information que vous nous avez livrée (DQ3.1), l'Agglomération de Montréal aurait réalisé des esquisses d'aménagement pour le secteur qui touche votre territoire dans l'emprise de la ligne électrique d'Hydro-Québec.

Serait-il possible de vous enquêter auprès d'eux pour nous livrer quelques détails concernant la largeur et le type de revêtement prévus pour le sentier ainsi que le type de végétation qui sera privilégiée à ses abords ? La commission vous en saurait gré.

R-1.

Nous n'avons pu procéder à cette requête dans les délais impartis par le BAPE.

Nous vous recommandons d'entrer en contact directement avec le responsable du projet à l'agglomération, M. Jérémie Watters. Voici ces coordonnées :

Jérémie Watters - Urbaniste

Chef de division - Stratégies et développement du réseau

Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports
Ville de Montréal
801, rue Brennan, 4e étage, pavillon Duke
Montréal, Québec, H3C 0G4
C 514-618-4725

@ jeremie.watters@montreal.ca

Selon les informations dont la ville dispose, la largeur du sentier serait de trois (3) mètres. Celui-ci serait composé de poussières de pierres. Un massif d'arbustes serait planté sur une largeur de deux (2) mètres entre les lignes des propriétés adjacentes et le sentier. Le plan d'architecture paysager ne nous a pas été communiqué à ce stade. Nous supposons que des vivaces indigènes seront préconisées pour leur résilience et faible entretien. La largeur total du projet est de six (6) mètres.

Corridor vert

